RÉGIE NATIONALE DES USINES
RENAULT
92109 Boulogne Billancourt
téléphone Paris (1) 603 13 13 +
adresse télégraph. renofer Paris
télex Paris 20094 Boulogne 26088
reg. du commerce Paris 55 b 8620
n° d'entreprise 261 92012 9001

Note Technique
Technical Note
Technische Note
Teknisk Meddelelse

Nota Técnica
Nota Tecnica
Teknisk Note
Technische Mededeling

N.T. 715

Août 1975
Edition Française

Tous Types

ELECTRICITE - MONTRE

Un nombre non négligeable d'erreurs de diagnostic est constaté sur les montres électriques échangées au titre de la garantie.

Vous trouverez, dans les pages suivantes une méthode définissant les précautions élémentaires à prendre avant de procéder à l'échange d'une montre.

IMPORTANT -

Si, après avoir rebranché la batterie, la montre ne redémarre pas, il est nécessaire de faire tourner les aiguilles à l'aide du bouton de mise à l'heure pour assurer la remise en route.

REMARQUE -

Nous vous rappelons qu'il est impératif de porter sur l'étiquette COMEX le motif précis qui a entraîné le remplacement de la pièce (ne fonctionne pas à chaud ou à froid, fonctionne par intermittence, retarde de....., avance de .....).

Ceci nous permettra de choisir rapidement le type d'essai, évitera ainsi des pertes de temps inutiles et nous aidera à mieux comprendre ce qui a amené le réparateur à déposer la pièce.

S. 0428

F.A.D.Dk.E.It.N.NL.

77 01 439 038

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault. La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault.
© Régie Nationale des Usines RENAULT 1975

Printed in France by Servant-Crouzet

A - PREMIER CAS

Le client se plaint du non fonctionnement de la montre

Véhicules Renault 15 et 30 TS uniquement

Vérifier que le courant arrive et que la masse est correcte. Pour cela

a) Renault 30 TS

- débrancher les 2 connecteurs situés à droite du tableau de bord
- vérifier que le courant arrive sur le fil bleu 161 B 1 161 du connecteur 78 situé le plus à droite (voir MR 167, tome 1, page C 37). Ce fil est à l'emplacement W (+ permanent) sur le circuit imprimé page C 22.
- vérifier à l'ohmètre que la masse est correcte sur le fil noir 174 N 1 67 du connecteur 76 (voir MR 167 tome 1 page C 37). Ce fil est à l'emplacement L (masse) sur le schéma du circuit imprimé page C 22

b) Renault 15 -

- débrancher les 2 connecteurs situés à gauche du tableau de bord
- vérifier à l'ohmètre que la masse est correcte sur le fil 90 J 2 (voir MR 156 - page C 48)
- vérifier que le courant arrive sur le fil + permanent situé dans le connecteur voisin du précédent. Ce fil est le deuxième dans le connecteur en partant de la droite.

Si ces points sont corrects, déposer la montre, vérifier que le circuit imprimé n'est pas coupé et essayer la montre directement aux bornes de la batterie.

Tous véhicules avec montre sauf Renault 15 et 30 TS

- déposer la montre et la brancher directement aux bornes de la batterie.
- faire tourner les aiguilles avec le bouton de mise à l'heure afin de faciliter le démarrage

La montre ne fonctionne pas : la changer

La montre fonctionne Vérifier sur le véhicule :

- que le courant arrive au fil d'alimentation
- que la masse est correcte sur le fil de masse

Tous ces points sont corrects :

- reposer la montre sur son support après s'être assuré des branchements et vérifier le fonctionnement (en effet, dans certains cas, le remplacement de la montre suffit pour assurer un bon contact du + ou de la masse alors que la montre remplacée était simplement mal branchée).

B - DEUXIEME CAS

Le client se plaint du retard ou de l'avance de la montre

Remplacer la montre et demander au client qu'il précise la valeur du retard ou de l'avance

Dans la mesure du possible, brancher la montre aux bornes d'une batterie pendant 24 h et vérifier les constatations du client.

C - TROISIEME CAS

Le client se plaint d'un retard de la montre (15 minutes et plus)

Demander au client si, à un certain moment, il n'a pas débranché ou fait débrancher la batterie pour une intervention sur le circuit électrique.

En effet, il arrive fréquemment que l'on oublie de remettre la montre à l'heure, après avoir rebranché la batterie, et il n'est pas exclu que le client constate le retard, sans pour cela établir la relation entre celui-ci et l'intervention.

TOLERANCE DE REGLAGE -

Température au niveau de la montre	Tolérance admise par 24 heures
- 25° C	+ 60 secondes - 120 "
+ 20° C	+ 35 secondes - 30 secondes
+ 80° C	± 120 secondes

NOTA - En cas d'avance ou de retard de la montre :

- ne pas essayer de régler celle-ci mais la remplacer

- préciser sur l'étiquette COMEX le motif précis de la dépose :

ex. : avance de 2 minutes par 24 heures.